

INFO CORONAVIRUS

25 MAI 2020 - N°42

RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES

SUR SITE

Nous avons repris pour la plupart d'entre nous le travail sur site, et devons prendre de nouvelles habitudes de respect systématique des gestes barrières. Tous les agents doivent respecter les distances de sécurité, y compris entre collègues. Petit rappel des consignes...



LA REPRISE DU TRAVAIL SUR SITE DEVRA RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES



- **Privilégier le plus possible le travail dans un bureau seul**, des roulements de présence sont organisés, selon les nécessités de service,

- **Dans les bureaux partagés, la distance entre les bureaux** doit être de 1 mètre minimum et à défaut, des hygiaphones peuvent être installés,

- **Les consignes générales** (gestes barrières et lieux de vie collectifs) doivent être connues de tous·tes et appliquées systématiquement,

- **Veiller à aérer** bureaux, salles de pause, et véhicules très régulièrement ; nettoyer avant et après son passage,

- **Nettoyer les postes de travail** (ou tout autre objet) **partagé** entre plusieurs professionnels à chaque utilisation.



SELON VOTRE POSTE ET VOTRE DIRECTION, DES DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES SONT APPLIQUÉES.

1. Fonctions d'accueil du public avec délivrance de prestations aux usagers

Des hygiaphones sur les bornes/banques d'accueil ont été installés et des distributeurs de solution hydro-alcoolique sont à disposition. Un marquage au sol a été apposé dans les lieux recevant du public.



- **Faire respecter les distances barrière d'au moins 1 mètre** entre chaque usager
- **Mettre des gants pour des actes ponctuels et à risque** [ex : nettoyage de table utilisée par les usagers ; prise de documents par une personne présentant des symptômes COVID-19 (toux, fièvre, etc.) et jeter les gants une fois l'acte fait, et se laver les mains ou appliquer de la solution hydro-alcoolique si ce n'est pas possible]
- **Nettoyer les zones contact régulièrement** (bornes, hygiaphones, etc.),

2. Fonctions de délivrance de prestations aux agents

Les modalités de distribution (tickets restaurants, matériel, équipements informatiques, COS, etc.) ont été organisées, des hygiaphones ont été installés sur les bornes d'accueil pour protéger du risque de projection et s'assurer que les mains n'entrent pas en contact.



- **Mettre des gants pour des actes ponctuels et à risque** [ex : nettoyage de table utilisée par les usagers ; prise de documents par une personne présentant des symptômes COVID-19 (toux, fièvre, etc.) et jeter les gants une fois l'acte fait, et se laver les mains ou appliquer de la solution hydro-alcoolique si ce n'est pas possible]
- **Nettoyer les zones contact régulièrement** (bornes et hygiaphones, etc.),
- Mise à disposition de distributeurs de solution hydro-alcoolique.

3. Fonctions d'accueil dans les services



- **Faire respecter les distances barrière d'au moins 1 mètre** entre chaque personne,
- Des **parois intercalaires** ont été mises en place si besoin,
- **Mettre des gants pour des actes ponctuels et à risque** [ex : nettoyage de table utilisée par les usagers ; prise de documents par une personne présentant des symptômes COVID-19 (toux, fièvre, etc.) et jeter les gants une fois l'acte fait, et se laver les mains ou appliquer de la solution hydro-alcoolique si ce n'est pas possible]
- **Nettoyer les zones contact systématiquement**, sans oublier le combiné et touches de téléphone si le matériel est partagé.

4. Fonctions de prise en charge du public (pour lesquelles il n'est pas possible de se tenir systématiquement à plus d'un mètre de l'utilisateur)



Pour le personnel des écoles, des multi-accueil (ATSEM, AER, AEMA, auxiliaire de puériculture, EJE) et de Citad'Elles, un masque chirurgical doit être porté. Il sera

positionné après un lavage soigneux des mains (savon ou solution hydro-alcoolique si ce n'est pas possible) pour une durée maximale de 4h.

5 . Agents de Police municipale



Porter obligatoirement un masque dans les circonstances suivantes :

- en présence d'une personne **visiblement malade ou susceptible de l'être** ;
- en présence de plusieurs personnes lors de contrôles en série et d'impossibilité de tenir la distance supérieure à 1 mètre.

6 . Agents de la collecte des déchets et des déchetteries



- **Porter obligatoirement un masque chirurgical si 3 agents sont présents dans la cabine de la benne**
- **Porter obligatoirement un masque FFP2 et une visière lors du lavage des bennes/des bacs/des points d'apports volontaires (PAV) au regard des risques de projection**

7 . Agents travaillant en EHPAD et en résidences autonomie

L'ensemble du personnel se conforme à la procédure hygiène COVID-19 élaborée par le médecin coordonnateur et mise en œuvre au sein de l'établissement.

8 . Agents travaillant à l'assainissement



Les agents portent **un masque FFP2** et un écran facial ou des lunettes de protection si **il y a un risque de projection d'eaux usées**.

9 . Agents de nettoyage et de voirie, jardiniers

Les agents portent obligatoirement **un masque dans les véhicules partagés**

10 . Agents assurant le suivi des chantiers

- Les agents portent **obligatoirement un masque dans les véhicules partagés**.
- De la même manière, il faut mettre **un masque sur le chantier si les distances de sécurité ne peuvent être respectées**.

1 1 . Agents travaillant dans les ateliers



- Les agents portent **obligatoirement un masque**, en complément des EPI, si ils ne peuvent pas garantir une distance d'au moins un mètre avec leurs collègues au sein de l'atelier.

1 2 . Les cuisiniers

Les agents appliquent les procédures d'hygiène alimentaire habituelles.

BONNES PRATIQUES

> Autocollants points contact : pour vous permettre d'identifier les points de contamination potentiels, le PMA sur une initiative du SEVE propose des autocollants à positionner sur les objets ou matériels partagés (ex. imprimante, cafetière, poignées des toilettes, etc.). Discutez-en en équipe pour déterminer les points contact sur votre lieu de travail.

> Les agents ayant reçu une dotation d'un vaporisateur, d'un flacon de gel ou solution hydroalcoolique ou de désinfectant, doivent conserver le flacon initial, car les réassorts vont se faire par recharges quand c'est possible.

Gestes barrières

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



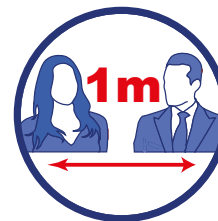
Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



distanciation
physique : se tenir à
plus d'un mètre des
autres personnes